

Lyon, 20 juin 2018

Visite de territoire pour David Kimelfeld au domaine de Lacroix-Laval

Ce mercredi, David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon, a effectué une nouvelle visite d'un territoire métropolitain au parc de Lacroix-Laval, situé sur trois communes : Marcy-L'Étoile, Charbonnières-les-Bains et La Tour de Salvagny. A cette occasion, David Kimelfeld a rappelé les nombreux enjeux liés aux parcs métropolitains.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, date de sa création, la Métropole de Lyon a repris en gestion deux grands parcs d'agglomération – le domaine de Lacroix-Laval et le parc de Parilly qui étaient précédemment sous la responsabilité du Département du Rhône. Ces parcs ont plusieurs vocations :

- Accueillir du public au quotidien et lors d'événements
- Entretien et valoriser le bâti, les équipements sportifs, les aires de jeux
- Inscrire les pratiques dans une démarche de développement durable
- Favoriser la biodiversité et la qualité paysagère
- Développer des conservatoires de variétés de fruits, de légumes et de leurs originaires de la région lyonnaise

Lors de cette visite, David Kimelfeld a rappelé l'importance de la préservation des espaces naturels dans la Métropole lyonnaise : *« entretenir et développer les espaces comme le Domaine de Lacroix-Laval, c'est non seulement permettre aux 900 000 visiteurs annuels de ce très beau parc de profiter d'un lieu agréable, mais c'est aussi participer à notre politique en faveur de la qualité de l'air et à la réduction des températures pendant les périodes de canicule grâce à ces grands espaces arborés et végétalisés. Disposer d'espaces verts de qualité, c'est aussi une façon de renforcer l'attractivité de notre Métropole auprès des entreprises qui cherchent à s'implanter sur notre territoire en proposant une meilleure qualité de vie . Le développement durable, l'écologie ne s'opposent pas au développement économique, au contraire ils le renforcent. »*

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Domaine de Lacroix-Laval s'étend sur 140 hectares. Il est reconnu à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS), est inscrit à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), a été labellisé Jardin remarquable par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), labellisé Écojardin en 2015 et il est adhérent au réseau national des Potagers de France. **Il abrite aussi le Centre de Ressources en Botanique Appliquée (CRBA)** qui est le référent scientifique en charge de la documentation sur les variétés, la recherche des graines dans le monde entier, la caractérisation des végétaux, la gestion des collections et l'animation du réseau de conservation. Le CRBA a pour objectif principal de retrouver les variétés originaires de la région lyonnaise, de les remettre en culture afin de les multiplier et de les conserver puis de les réintroduire dans des réseaux de professionnels et de particuliers afin de les faire connaître au plus grand nombre.

Jusqu'en octobre 2017, le château du Domaine de Lacroix-Laval abritait plusieurs activités de restauration. **La Métropole va lancer, en octobre prochain, un appel à projets pour le château et son orangerie** pour mettre en œuvre un concept innovant revitalisant le site tout en respectant le caractère exceptionnel de son environnement et de son usage. *« Il n'est pas question de privatiser ce lieu de 5 000m² ou d'en faire un hôtel. Nous attendons de cet appel d'offres que notre futur partenaire nous propose un concept nouveau, pérenne sur le plan économique et en lien étroit avec les milliers de visiteurs qui fréquentent le parc, »* a déclaré David Kimelfeld, lors de cette visite.



Le château de Lacroix-Laval (Photo Laurence Danière)

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



GRANDLYON
la métropole